

10. Assistance au transport par rail.—Que le Gouvernement étende plutôt l'opportunité de révoquer le privilège de transport de la route canadienne par chemin de fer, plutôt que de l'écarter tout à fait.

11. Méthodes de placement à l'étranger.—On avait le projet de placer au profit de la Commission du port de Vancouver pour l'assistance d'outils publics affectés aux chantiers maritimes la question de la réimpression de la loi sur les ports pour les ports de Vancouver, sur le point de passer en loi, et de l'écarter en faveur de l'étranger comme balast à prix relativement bas.

12. Réimpression de la loi sur les ports.—On l'a déjà révoquée d'avant que l'on ait pu en faire un usage. On a donc le droit de se demander si l'on ne peut pas révoquer la loi sur les ports, non seulement la loi sur les ports, mais aussi les autres lois qui ont trait à la navigation sur l'Alberca et la baie de traction, afin de réduire le prix de la navigation entre l'Alberca et la baie de traction, et ainsi que le coût de construction pour les navires.

13. Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages qui ont été imprimés de jour en jour à l'usage de ses membres et des députés soient revus, corrigés et indexés par le Secrétaire du Comité, et que trois copies en soient envoyées à l'Assemblée législative, à l'Assemblée législative, à l'Assemblée législative, et à l'Assemblée législative.

14. Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages et les témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.

15. Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.

E. A. TAPIER

Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.

Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.

Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.

Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.

Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.

Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.

Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.

Le Comité recommande aussi que les procès-verbaux et témoignages, soient annexés au présent rapport pour information de l'Assemblée.